

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2017

**Présents :** MM RAVEL Jean-Paul, DURRIS Roland, LATOUR Agnès, DURRIS Jean, FAYARD Liliane, GAUMOND Marie-Thérèse, NOUVET Christine, ROCHE Alexandre, NARDINI Philippe, LAURENT Florence, BERGEAT Lionel et GEORGES Pierre-Eric  
**Absents excusés :** MEILLAND Pauline et PALMIER David

## **Approbation du compte rendu :**

Pierre-Eric Georges souligne que ce n'est pas seulement sur la route du gros pin qu'il souhaite une signalisation au sol mais sur l'ensemble de la commune. Le compte rendu n'appelant aucune autre observation est approuvé à l'unanimité.

## **Choix de l'entreprise pour changement des huisseries à la salle des fêtes :**

Monsieur le Maire rappelle que la mairie a consulté 4 entreprises. Nous avons reçu seulement trois devis malgré plusieurs relances. Monsieur le Maire donne lecture des trois devis établis par SC Alu, Vérandas Jean Blanc et Ets Mure Lionel. L'assemblée après avoir comparé ces devis décide de retenir le moins disant soit celui de Vérandas Jean Blanc qui s'élève à 38 555.00 € HT.

## **Estimatif du programme voirie 2018 :**

Lionel BERGEAT présente l'estimatif reçu de Loire Forez agglomération concernant les travaux d'enrobé du carrefour des Sagnes jusqu'à Montailard représentant 850 ml de voies et dont le montant s'élève à 48 467.10 € HT. Lionel souligne qu'un devis avait été établi cette année pour ces travaux et qu'il est bien en dessous de cet estimatif. L'appel d'offres de Loire Forez agglomération devrait donc aboutir à une dépense moins onéreuse.

## **Proposition de prorogation du COCS d'un an :**

Monsieur le Maire rappelle que le Contrat Communal d'Aménagement Simplifié signé par la Mairie le 6 mars 2015 prend fin le 6 mars 2018. Dans ce contrat, il était prévu l'aide au financement de la restructuration et l'extension de l'auberge, l'aménagement de la bibliothèque à la place du dépôt attenant à la Mairie, l'acquisition de mobilier pour la bibliothèque et la restauration des verrières de l'église. Pour permettre la réalisation de la bibliothèque et son équipement de façon sereine et réfléchie Monsieur le Maire propose de proroger le COCS d'un an et de remplacer le projet de restauration des verrières par un autre programme plus urgent. L'assemblée approuve cette prorogation à l'unanimité et demande un temps de réflexion pour définir le nouveau projet.

## **Avancement du dossier du cabinet infirmier :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'intervention de Mme Farison (infirmière) qui est venue en Mairie nous dire qu'elle avait eu un contact avec une jeune naturopathe qui serait peut-être intéressée pour s'installer à Trelins. Monsieur le Maire pose la question à savoir s'il ne serait pas judicieux avant toute démarche technique de lancer un appel pour essayer de voir si des candidatures se présentent. L'idée du Conseil Municipal n'est pas de créer une maison médicale comme il est prévu à Boën-Sur-Lignon mais plutôt de construire une structure afin d'y accueillir des professionnels qui pourraient partager un espace et faire des vacations. L'assemblée est effectivement d'accord sur le principe car à ce jour nous ne connaissons que le besoin du cabinet d'infirmier. La mairie va essayer de lancer une consultation.

### **Suite à donner à l'estimation du service des domaines du terrain de Mesdames Pouilly :**

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de la réponse faite par le service des domaines pour le terrain situé à côté de la mairie. Monsieur le Maire propose d'acquérir cette parcelle à l'arrondi supérieur. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et décide donc de faire une offre d'achat à 22 000 €.

### **Demande de participation de la FNACA pour l'achat d'une plaque commémorative :**

Monsieur le Maire propose de participer à hauteur de 150 euros à l'achat de cette plaque. L'assemblée approuve à l'unanimité.

### **Préparation de la distribution des colis :**

Agnès Latour propose de faire 4 équipes d'élus pour distribuer les 34 colis à nos anciens qui n'ont pu participer au repas du 8 octobre à l'Eveil des Sens. La distribution aura lieu le samedi 16 décembre.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu d'un couple de résidents secondaires de Trelins qui réclame le colis. Après le leur avoir dit par téléphone, il leur sera écrit que pour bénéficier du colis il faut être inscrit sur la liste électorale de Trelins et avoir plus de 70 ans.

### **Questions diverses :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le distributeur à engrais qui nous servait pour saler les routes est tombé en panne la semaine dernière. Le garage Roche l'a réparé mais son utilisation reste précaire. Monsieur le Maire propose d'investir dans un vrai épandeur à sel. Le garage Roche nous propose un modèle Sulky RS 350 à moitié prix soit 1 620.00 euros HT. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acheter ce matériel spécifique.

Monsieur le Maire explique qu'il a rencontré M Goëgel de Hélicoptère Ingénierie Système qui est venu proposer la mise en place d'un système électronique pour permettre l'éclairage du terrain de foot de Trelins de l'hôpital de Saint-Etienne. Cette installation permettrait ainsi de réduire le temps d'intervention de l'hélicoptère du Samu. En effet, le pilote de l'hélicoptère doit attendre que le terrain d'atterrissage soit éclairé avant de décoller de Saint-Etienne. Aujourd'hui ce sont les pompiers de Boën-Sur-Lignon qui ont la clé du coffret et qui se déplacent pour mettre en route l'éclairage. Cette installation devrait faire l'objet d'une subvention de Loire Forez agglomération et un partage du cout de l'installation entre les communes desservies.

Monsieur le Maire présente la proposition de motion sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité faite par l'Association des Maires Ruraux. L'assemblée décide à l'unanimité de soutenir cette motion.

Notre convention signée avec le Centre de Gestion de la Loire relative à l'établissement des dossiers de retraite du personnel arrive à échéance au 31/12/2017 et Monsieur le Maire propose de proroger cette convention jusqu'au 31/12/2018. L'assemblée approuve la prorogation à l'unanimité.

Liliane Fayard fait un compte rendu de la réunion concernant l'élaboration du futur Programme Local de l'Habitat de Loire Forez agglomération. Ce document restituera le diagnostic et les enjeux en matière d'habitat au niveau des 88 communes puis définira les grands principes et les orientations de la future politique communautaire de l'habitat.

La séance est levée à 21 heures 30.

Trelins, le 11 décembre 2017.  
Jean Paul RAVEL, Maire,

